

Free

**LE "DOUBLE EFFECT"**

Les réserves du Président vis-à-vis de la quatrième licence (cf. **édition du 17 septembre**), n'auraient pas eu que des effets négatifs.

A force de parler de Free, le brouhaha médiatique qui a suivi les déclarations du Président de la République, aurait selon le magazine Paris Match, permis à Free de doubler ses nouveaux abonnements ! Finalement, "en bien comme en mal, l'important, c'est qu'on en parle !"

Source : **Paris Match**

Téléphonie mobile

**UNE SORTIE PRÉMATURÉE ?**

Depuis que l'ARCEP a choisi la solution multi-fibres aux dépens du mono-fibre pour les zones denses, l'opérateur historique ne cesse de faire la mauvaise tête... Concernant les zones moins denses, dites "grises", France Télécom n'est toujours pas de l'avis des autorités et un nouveau bras de fer s'annonce.

Après avoir menacé de geler ses investissements dans la fibre optique, Orange aurait multiplié ces dernières semaines, les rendez-vous avec l'Elysée. Motif de ces convocations, qui invitaient également les autres opérateurs, connaître les différentes positions dans le déploiement de la fibre optique en France. Si pour fibrer les zones moyennement denses l'Elysée se dirige vers la création d'une structure mutualisée dans laquelle les opérateurs et la Caisse des Dépôts seraient actionnaires, l'opérateur historique fait encore cavalier seul.



Et si cette solution fait l'unanimité de côté de Free et de SFR, France Télécom aurait proposé à la place, de découper la France en zones géographiques et d'y lancer ensuite des appels d'offres. "On sait très bien qui remportera ces appels d'offre" a commenté un proche du dossier, ce qui démontre le but caché de cette solution, recréer un nouveau monopole dans la fibre optique...

Les opérateurs ont jusqu'à la fin de la semaine pour envoyer leur copie et nul ne sait ce que décidera au final l'Elysée. Mais il s'agit de voir si Orange continue à bloquer le processus, l'Etat, qui possède encore 27% du capital, pourrait bien accélérer la transition entre Didier Lombard et son nouveau dauphin, Stéphane Richard...

Source : **Les Echos**

Internet

**PETITS FILOUS...**

Les pages de phishing à l'encontre de Free se font moins rares en ce moment. L'occasion de faire le point sur les méthodes à adopter pour s'immuniser définitivement. N'hésitez pas à propager ces petits conseils autour de vous !

Commençons par une petite définition du phishing, proposée par notre gouvernement : [http://www.securite-informatique.gouv.fr/gp\\_article44.html](http://www.securite-informatique.gouv.fr/gp_article44.html).

Continuons par la principale raison de ne pas répondre à ce genre d'attaque : Jamais Free ne vous demandera votre mot de passe, et encore moins vos coordonnées bancaires !

Puis pour reconnaître facilement un site de filoutage, rien de plus simple, son URL le trahira sur le champ ! Pour Free, si l'adresse ne commence pas par <http://subscribe.free.fr>, vous pouvez être sûr que le site sur lequel vous vous trouvez va essayer de vous dérober des données sensibles, même si au niveau de la forme, le site est parfaitement semblable.

Enfin, pour aider la communauté à lutter contre ces vilains sites, n'hésitez pas à les signaler !

Vous retrouverez la marche à suivre pour Internet Explorer 8 ici : <http://www.pcastuces.com/newsletter/adj/2519.htm>, ou pour Firefox ici : <http://www.pcastuces.com/newsletter/adj/2091.htm>.

Et si vous désirez un suivi de votre signalement, inscrivez-vous sur l'utile [signal-spam.fr](http://signal-spam.fr).